République Française Département de la Creuse Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 023-200067189-20240404-20240414-BF

2024/04/14

## COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 avril 2024 - Délibération n° 2024/04/14

## Objet: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL.

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 28 mars 2024, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents: COTICHE Thierry — DESLOGES Georges — BOUDEAU Philippe — FAURE Josette — SARTY Denis — SIMON-CHAUTEMPS Franck — ESCOUBEYROU Luc — POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène — MALIVERT Jacques — SUCHAUD Michelle — BOSLE Alain — BENABDELMALEK Clément — MAGOUTIER Gérard — DESSEAUVE Nadine — VERGNAUD Didier - DAVID Robert — DUBREUIL Raymond — BERTELOOT Dominique — DUGAY Jean-Pierre — FERRAND Marc — CATHELOT Guy — MOREAU Jean-Claude — BUSSIERE Jean-Claude — DAURY Claudine — PAROT Jean-Pierre — SALADIN Christine — LAROCHE Michel — POITOU Delphine — LAINE Joël — GRENOUILLET Jean-Yves — CALOMINE Alain — LAGRANGE Serge — DERIEUX Nicolas — PAMIES Jean-Michel — LEHERICY Joseph — NOURRISSEAU Pierre-Marie — TROUSSET Patrick — GAILLARD Thierry — DUGUET Pierre — PATAUD Annick — CAILLAUD Monique — LAPORTE Martine.

<u>Etaient excusés</u>: DUBOUIS Sandrine – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – FINI Alain – GUARGUEL Karine – LAGRAVE-MALIVERT Annick – PARAYRE Régis – MEYER Christian.

## **Pouvoirs**

- 1. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à M. BOUDEAU Philippe;
- 2. Mme SPRINGER Liliane donne pouvoir à M. DUGAY Jean-Pierre ;
- 3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène ;
- 4. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
- 5. Mme GUARGUEL Karine donne pouvoir à M. BENABDELMALEK Clément;
- 6. Mme LAGRAVE-MALIVERT Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques ;
- 7. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à M. ESCOUBEYROU Luc.

Suppléances: M. Didier VERGNAUD remplace M. CLOCHON Bruno.

Secrétaire de séance : Delphine POITOU.

## Scrutin ordinaire

Vote réalisé après retrait de M. Le Président, conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT.

En exercice	Présents	Votants (1997)				
64	42	49				
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	NuI(s)		Refus de vote
49	_	-				

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 023-200067189-20240404-20240414-BF

Vu la délibération n°202/04/07 du Conseil communautaire en date du 04 avril 2024 approuvant le Compte de Gestion 2023 du budget principal dressé par M. Le Trésorier,

Mme La Vice-Présidente déléguée aux finances rappelle que le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur rendant compte des opérations budgétaires exécutées au cours de l'exercice clôturé.

Dépenses de fonctionnement	6 153 384,32 €
Recettes de fonctionnement	6 797 556,57 €
Dépenses d'investissement	747 991,71 €
Recettes d'investissement	766 216,58 €

Après examen et débat, le Conseil communautaire :

→ Adopte le Compte Administratif 2023 du budget principal.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits, Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente,
Martine LAPORTE.